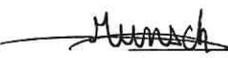
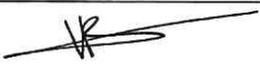
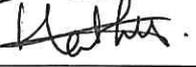
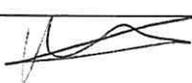
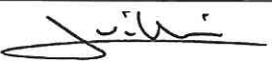
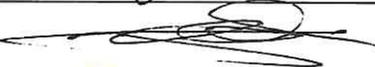
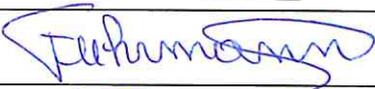
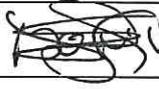


# ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER

## Conseil d'école du 30 juin 2022 à 19h30 (2A, rue de l'Alumnat – grande salle)

Participants :

M. Sohler	Excusée
Mme Ruhlmann	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	
Mme Voisin	
Mme Meyer	
Mme Gomes Melo	
Mme Barbey	
Mme Helmstetter	
Mr. Heideier	
Mme Bathelmebs	
Mme Munsch	
Mme Roussel (ZIL)	
Mme Basso Josianne	
Mme Brehat (AESH)	
Mme Durmaz (AESH)	
Mr Buhringer Thomas (VSC)	
Mr. DISTEL Hervé	
Mme HERTH Nathalie	
Mme REMARCK Caroline	

Mme BECKER Marie	
Mme BLOT Claire	
Mme GUILLEMIN Fany	
Mme LOTA Mélanie	
Mr. NOMA Hervé	
Mme COUCHOT Cynthia	
Mr. BAUER Alexandre	
Mme RIEHL-FUHRMANN Sandrine	
Mme FREY Marilyne	
Mme ADONIS Pascale	
Mr. SALBER Julien	

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du CE du 31 mars 2022.
2. Le mot de la municipalité (reporté au 05/04/22)
3. Budget coopérative scolaire
4. Vote du projet d'école.
5. La charte de l'école pour « bien vivre ensemble »
6. Quelques données pour la prochaine année 2022/2023 (nouvelle enseignante, répartition des élèves,...)

Ouverture de la réunion du conseil à 19h34 par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous. Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Meyer sera secrétaire de séance.

Mr Heideier propose un tour de table pour que chaque participant puisse se présenter.

### 1. Approbation du compte rendu du CE du 31 mars.

Le compte-rendu du C.E. du 31 mars 2022 a été :

- envoyé aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école à l'attention de tous les parents.

Un mot d'information à ce sujet a été collé dans le cahier de liaison des élèves, il indique qu'une version papier est disponible sur simple demande.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Résultat du vote d'approbation :

Pour : 14    Contre : 0    Abstention : 0

### 2. Le mot de la municipalité

Concernant la régulation du flux des voitures devant l'école aux heures d'entrée et de sortie, une information précisant le schéma des voies de circulation a été précisé sur le site de l'école.

Selon les parents d'élèves, la circulation a l'air plus fluide, ça se passe bien.

M. Heideier laisse la parole à Mr Sohler (maire), Mme Ruhlmann (adjointe chargée des affaires scolaires). La police municipale fait des passages le matin.

### 3. Budget coopérative scolaire

La parole est donnée à Mme Barbey.

75 mouvements environ ont eu lieu cette année, avec encore une quinzaine ce mois-ci.

Le bilan sera fait cet été et les comptes seront clôturés au 31 août.

Les réviseurs au compte pour vérifier les comptes de 2021-2022 : Mme Voisin se propose, ainsi que M. Distel.

### 4. Vote pour le projet d'école.

Notre projet d'école a eu l'accord de conformité de l'inspectrice le 02/06/2022.

Pour rappel voici les 3 objectifs principaux :

Objectif n°1 : Améliorer les performances en orthographe dans les différents écrits

Objectif n°2 : Mieux calculer en diversifiant ses stratégies

Objectif n°3 : Coopérer et acquérir une culture commune à travers le chant

Les actions liées à chaque objectif restent les mêmes. Certaines actions n'ayant pas pu être réalisées à cause du protocole sanitaire, seront effectives à partir de la rentrée (chorale, jeux mathématiques interclasse)

L'assemblée passe au vote d'approbation.

Résultat du vote :

Pour : 14    Contre : 0    Abstention : 0

## **5. La charte de l'école pour « bien vivre ensemble »**

A la demande des parents et des enseignants, il a été élaboré une charte des règles de comportement des uns et des autres pour le bien-être de tous à l'école. La parole est donnée à Mme Voisin.

# **Charte des acteurs de l'école élémentaire de Scherwiller**

*C'est l'ensemble des règles connues et approuvées de tous, enfants, enseignants, parents et personnels de service, qui permet de mieux vivre ensemble.*

L'apprentissage de la vie de groupe passe par l'obéissance aux règles élémentaires de respect et de politesse, par la maîtrise de soi.

### **Elève :**

- prend son travail au sérieux et y apporte le soin nécessaire.
- fait des efforts pour surmonter une difficulté et questionne si besoin l'enseignant.
- manipule avec soin le matériel prêté par l'école.
- est poli et respectueux envers ses camarades (les gros mots et les gestes brutaux sont interdits).
- respecte toute personne adulte qu'il rencontre par ses gestes et ses paroles.

- se déplace en silence dans la zone de silence (les voies de circulation dans l'école) pour respecter ainsi le travail des autres et ne pas déranger.
- veille à ce que les salles de classe, la cour et les toilettes restent propres.
- peut apprendre dans de bonnes conditions, sous le regard bienveillant de l'enseignant et de ses camarades.

### **Parent :**

- agit en partenaire responsable pour une coéducation réussie.
- entretient des échanges cordiaux et respectueux avec l'ensemble du personnel de l'école.
- fait confiance aux enseignants qui exercent leur liberté pédagogique dans le strict respect des programmes de l'Education Nationale.
- attache une attention particulière au cahier de liaison.
- vérifie les fournitures, les renouvelle et veille à ce que leur enfant ait un matériel correct.
- veille à ce que leur enfant n'apporte pas d'objets précieux ou dangereux à l'école.
- respecte les horaires et le calendrier scolaire afin de ne pas déranger le déroulement des cours.
- veille à l'hygiène de vie de leur enfant (sommeil, hygiène corporelle, écrans, ...) pour qu'il soit pleinement disponible pour les apprentissages à l'école.
- peut solliciter les parents élus. Les contacts se trouvent sur le site de l'école, menu, « vie scolaire »

Les négligences répétées nuisent au travail : leçons non apprises, devoirs non faits, cahiers non signés, affaires oubliées, élèves fatigués, ...

Pour les parents séparés, quel que soit le différend, le bien être de l'enfant doit primer sur le reste.

### **Enseignant :**

- assure la sécurité et la santé des enfants dans le cadre scolaire.

- porte un regard bienveillant sur chaque enfant sans discrimination aucune.
- communique régulièrement avec les parents pour le suivi de la scolarité.
- entretient des échanges cordiaux et respectueux avec l'ensemble des parents.
- dispense des enseignements conformes aux programmes de l'Education Nationale.
- répond aux sollicitations des parents pour les points relevant de la scolarité de leur enfant.

Les parents suggèrent que cette charte figure dans le cahier vert, et soit signée en début d'année par tous.

○ L'assemblée passe au vote d'approbation.

Résultat du vote :

Pour : 14    Contre : 0    Abstention : 0

## **6. Quelques données pour la prochaine année 2022/2023 (nouvelle enseignante, répartition des élèves,...)**

○ Le nouveau guichet d'authentification EDUCONNECT permettra d'accéder à la consultation du livret scolaire de votre enfant ainsi qu'à d'autres services mis en ligne par la suite.

Les parents ont été invités à créer leur compte.

A partir de la prochaine rentrée, le LSU sera consultable exclusivement sur ce portail.

Mais l'accès est déjà opérationnel en cette fin d'année.

M. Distel : y a-t-il des parents qui n'ont pas d'accès à internet ?

M. Heideier : 1 famille est dans ce cas. Pour le moment, aucune famille ne s'est manifestée suite au mot collé dans le cahier vert à ce sujet.

Dès ce mois de juin, il n'y a plus de version papier, sauf cas particuliers.

Mme Jeunesse quitte l'école.

Mme Basso Josianne rejoint l'équipe des enseignants.

La décharge d'enseignement passe de  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{3}$  temps pour la direction.

Un(e) stagiaire complètera l'enseignement au CM1-CM2.

Effectifs prévisionnels pour septembre 2023 : 176 élèves (170 en juin 2022)

○ Répartition des élèves comme suit :

Classes monolingues		Classes bilingues	
CP-CE1 Mme Voisin	14 + 10 24	CP-CE2 Mme Barbey Mme Meyer	13 + 11 24
CE1-CE2 Mme Basso	12 + 12 24	CE1 Mme Barbey Mme Meyer	23
CE2-CM1 Mme Barthelmebs	14 + 13 27	CM1-CM2 Mme Munsch	13 + 13 26
CM1-CM2 M. Heideier / ???	10 + 18 28		
Total :	<b>103</b>		<b>73</b>
<b>TOTAL : 176</b>			

Les élèves ont été répartis de façon alphabétique, avec quelques ajustements de bon sens.

Fournitures pour la rentrée de sept 2022 :

- un classeur, des feuilles perforées et un jeu d'intercalaires seront fournis à chaque élève de CP et chaque élève de CM1 avec le budget mairie,
- un agenda est offert par la ligue contre le cancer à tous les élèves de CM2.
- Un grand cahier de chant est fourni à chaque élève de CP (ce cahier le suivra jusqu'au CM2).

Le dispositif d'aide au devoir devrait revoir le jour à partir de la rentrée de sept 2022. Cette année, il y avait 5 volontaires et 10 élèves ont pu profiter du dispositif 1 à 2 fois par semaine.

Ce dispositif est encadré administrativement par la MJC.

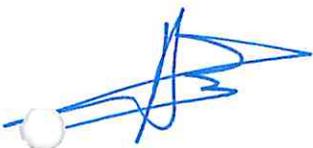
Avant de clôturer la réunion, M. Heideier remercie cordialement l'ensemble des représentants des parents d'élèves, les membres des Scher'Ubins, les membres des Stumbas pour leur engagement ainsi que la mairie pour son implication financière dans les différents projets et les différentes interventions au quotidien. Les services de la mairie sont réactifs et nous facilitent énormément la vie.

Les parents présents s'informent ensuite de la bonne organisation de la kermesse qui a lieu le lendemain, vendredi 1<sup>er</sup> juillet.

**La séance a été clôturée à 20h15.**

**Le président :**

Aimé Heideier



**La secrétaire :**

Clémence Meyer



**Membres du conseil :**

Hervé Distel

